



ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'Urbanisme et au titre de l'article L 141-1 du Code de l'Environnement, dans un cadre départemental

Compte-rendu du Conseil d'Administration du samedi 15 juin 2019

Début du C.A. 9h.

Étaient présent(e)s :

Membres du CA : Maryse ARDITI, Marie-Laure ARRIPE, Christine BLANCHARD, Christian CREPEAU, Françoise RECAMIER, Christine ROQUES, Christine STHEMER, Jean-Luc THIBAUT, Lucette ZELLER.

Excusé(e)s : Philippe CAZAL, Anne GUELTON, Catherine VERGER-VIALA.

Étaient absent(e)s : Paulette BARBE, Frédéric OGE.

Adhérent(e)s : Jean Louis ESCUDIER, Jacqueline HUZAR.

Le compte rendu du Conseil d'Administration du 23/02/19 est adopté à l'unanimité des présent(e)s.

➤ **Point sur les thématiques traitées par ECCLA depuis le C.A du 23/02/19**

• **Commissions départementales**

- Chaque mois, ont lieu diverses commissions départementales auxquelles ECCLA essaie de participer régulièrement : *CODERST* et *CDPENAF*. Les dossiers examinés en séance sont envoyés avant les réunions et ainsi ECCLA peut exercer une veille très active et attentive.

- Le lourd projet de PLUi de la communauté de communes de Pyrénées Audoises est passé début juin en CDPENAF. Ce PLUi concerne plus de 60 communes sur le territoire audois et des P.O. et présente de nombreux territoires ruraux à préserver. La projection démographique ne semble pas crédible avec trop d'étalement urbain et de résidences secondaires prévues.

- Pour la *CDNPS*, ECCLA n'est que suppléante, elle ne peut que rarement y assister car le titulaire (Association des Vieilles maisons de France) est toujours présent. Néanmoins, ce trimestre Christine a pu y aller 1 fois. ECCLA a envoyé, mi - 2019, un courrier en Préfecture demandant à y être titulaire en tant qu'association agréée, lors du renouvellement prévu fin 2020 de l'AP de la CDNPS. Ce courrier pourra également être utile pour le positionnement d'ECCLA en cas d'une éventuelle démission avant la révision de l'AP.

- Christine a également représenté 2 fois ECCLA à la Commission Publicité pour examiner les renouvellements et remises à plat des Règlements Locaux pour la Publicité de Narbonne et de Carcassonne.

- ECCLA a également présenté sa candidature pour la formation "Unité Touristique Nouvelle" dans le cadre de la CDNPS, candidature qui a été acceptée.

- **Déchets**

- *PRGD* : ECCLA a été très active aux côtés de FNE LR lors de l'élaboration du Plan Régional des Déchets. Nous avons en particulier fortement mis en cause la volonté des élus et du Préfet du Gard d'accroître les capacités de l'incinérateur de Nîmes. Du coup nous avons été appelés par la préfecture du Gard pour discuter de ce plan et de son application dans le Gard. On a découvert à cette occasion que PACA envoyait une quantité importante de déchets à enfouir dans le Gard et qu'il y a peu de moyens de s'y opposer au regard des textes actuels. Nous avons donc fait des propositions d'amendements. A signaler que cette contribution a été faite par les deux FNE LR et MP, début de travail en commun.

- **Eau**

- *CLE de la Basse Plaine de l'Aude* : Lucette participe le 28/02 à la Commission Locale de l'Eau. Une problématique émerge : celle de la Manade Margé qui possède un élevage important de taureaux dans le site Natura 2000 et sur des terrains du Conservatoire du Littoral. Un surpâturage est constaté avec en plus une limitation de l'accès libre au public aux territoires du CL. A suivre donc. <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/docob-de-la-basse-plaine-de-l-aude-a1125.html> ECCLA a envoyé un courrier au Conservatoire pour s'inquiéter de cette situation et demander la convention signée entre les 2 parties.

- *Berre* : Le travail sur la Berre avance bien. De nombreuses études sont en cours et des zones d'extension des crues ont déjà été repérées et actées afin de redonner à la rivière de l'espace de divagation. <http://www.smmar.org/article/etudes-actions/etudes-et-actions-en-cours>

- *CLE du SAGE Salses-Leucate* : En Mai, réunion annuelle de bilan 2018 et point sur les actions à venir (concertation avec les acteurs, améliorations des connaissances, poursuite des suivis de la qualité de l'eau, assainissements,...) A noter que les Nappes du Roussillon sont en phase de finalisation de leur SAGE et que ces nappes souterraines sont concomitantes au territoire de l'étang et lui fournissent 90% de l'AEP. L'enquête publique sur ce SAGE est à venir prochainement. Christine a lourdement insisté sur la gestion et l'information du public ainsi qu'une nouvelle fois sur l'utilisation des pesticides.

- **Espaces Naturels**

- *CDESI* : Présentation des actions finalisées pour 2018 et des actions en cours 2019. Christine S. y représente ECCLA. ECCLA tient, par ailleurs, à souligner que V. Dumeunier, chargé des Espaces Naturels de l'Aude y fait un travail remarquable. <https://www.aude.fr/les-17-espaces-naturels-sensibles-propriete-du-departement-de-laude>

- *Leucate* :

- Présentation des enjeux environnementaux : L'association Leucate Citoyenne demande à Christine de leur présenter les multiples facettes de l'environnement leucatois.

- Copil Natura 2000 Salses /Leucate : En mars, réunion de bilan annuel 2018 et de projets 2019. La lagune est en assez bon état au niveau eau mais l'augmentation de la salinisation devient de plus en plus marquée. Christine soulève une nouvelle fois le problème de la gestion/utilisation des pesticides. <http://rivage-salses-leucate.org/>

- Copil Natura 2000 Plateau de Leucate : Fin Mars, réunion de bilan annuel 2018 et de projets 2019. Lors de ce Copil, la mairie annonce la création d'un point de restauration rapide dans le local sous le restaurant initialement prévu dans le Copil comme point d'accueil et d'information du public. Seuls quelques panneaux explicatifs seront exposés sur les murs... !

Christine s'indigne fortement de cette annonce et demande la Convention signée entre le restaurateur et la Mairie. Elle annonce également que la plainte par ECCLA déposée en 2011 est suivie par le Tribunal de Narbonne.

- Plainte au Tribunal « Restaurant le Cap » : Après avoir porté plainte en 2011 pour non-respect du permis de construire (démolition d'un bâtiment au lieu de réhabilitation...) et attendu 8 ans, le Tribunal de Narbonne a convoqué ECCLA pour une audience le 28/02/19. Suite à un recours de la mairie de Leucate, cette audience a été reportée au 18/06/19.

- *Copil Etangs du Narbonnais* : Une minute de silence a été observée pour Karine Dusserre qui nous a bien tristement quittés en 2018.

Sont évoqués outre le bilan annuel et les objectifs pour 2019, <http://www.parc-naturel-narbonnaise.fr/actions-parc/environnement/lagunes-zones-humides/animation-sites-natura-2000/les-etangs-du-narbonnais>

- **Energie**

- *Débat public national sur les déchets nucléaires* : Maryse a participé à ces 2 débats début juin. L'un a eu lieu à Valence, l'autre à Narbonne qui a rassemblé plus de 350 personnes. ECCLA a publié un cahier d'acteurs sur les déchets de l'usine ORANO/Malvesi consultable : <https://www.eccla-asso.fr/05-06-19-debat-public-cahier-dacteur-n2-malvesi-60-ans-de-dechets-nucleaires-a-lair-libre-une-usine-a-hauts-risques/>

- *Eolien Offshore* : 2 projets, chacun de 4 éoliennes expérimentales dans l'Aude : le premier dans la zone de Gruissan-Port la Nouvelle, porté par Quadran <http://www.eolmed.fr/> ; le second, porté par Engie, au large de Leucate-Le Barcarès <http://info-efgl.fr/>

Des comités de liaison et de nombreuses réunions de concertation ont eu lieu régulièrement depuis le commencement des projets avec les divers acteurs et citoyens. ECCLA y a participé très largement (Maryse, Françoise et Jean Luc). ECCLA a donné son avis à l'enquête publique pour les éoliennes de Gruissan : <https://www.eccla-asso.fr/22-05-19-contribution-deccla-a-lep-sur-les-eoliennes-flottantes/>

- *PCAET* : Le Grand Narbonne essaie de mettre en place ce Plan Climat. Il y a pleins de bonnes idées et intentions mais qui sont malheureusement difficiles à mettre en application sur le terrain, d'autant qu'il y a beaucoup de propositions d'actions. Il faudra vérifier que quelque chose de ce plan se retrouve dans le SCOT. Cela avance un peu mais bien lentement dans les mentalités.

- *Accel'air* : Un Forum à Carcassonne auquel Jean Luc a participé mi-mai. Le département audois en est à l'initiative. Il cherche ainsi par ce biais à coordonner les ENR ainsi que de promouvoir/informer et également inciter les citoyens audois à la réduction de la consommation en général et à la réduction des déchets.

- **Risques industriels**

- *Lafarge Port La Nouvelle* :

Lafarge dépasse les seuils imposés par son AP. Cela est dû aux déchets brûlés dans ses fours en remplacement des combustibles (pneus, combustibles solides divers, ...). Une demande de CSS (Commission de Suivi de Site) réclamée depuis longtemps par ECCLA vient d'être accordée par la Préfecture. Elle aura lieu le 03/10/19.

A noter que les Riverains de la Cité des Mouettes ont décidé de former une association afin de dénoncer les nuisances dont ils sont victimes depuis des années (poussières, particules fines, etc., ...). Ils pourront ainsi siéger à la CSS.

- *L'Observatoire des rejets ORANO* :

Rappel : Ce projet d'AREVA-ORANO de création d'une installation de traitement des nitrates <http://www.eccla-asso.fr/participation-deccla-a-lenquete-publique-areva-projet-de-creation-dune-installation-de-traitement-nitrates/> a soulevé, depuis le rapport du C.E., beaucoup d'interrogations et de protestations de la part de la population, des viticulteurs et d'associations.

Le Préfet a donc ajouté dans l'AP qui accorde l'autorisation pour cette installation la constitution d'un Observatoire des rejets d'ORANO.

La Présidente d'ECCLA, Maryse Ardit, en assure la Vice-présidence. Pour en savoir plus, ECCLA vous propose de consulter les explications complètes mises sur son site : <http://www.eccla-asso.fr/10-12-18-observatoire-de-la-commission-de-suivi-de-site-orano-comurhex/>

La présentation des résultats de son travail a été bien accueillie par les membres de la CSS car il présentait à la fois les rejets dans l'air et dans l'eau, mais aussi un début d'analyse de l'impact dans l'environnement, en particulier dans les puits de particuliers proches du site.

Laurent Benau, pour le PNR, a été intégré de façon informelle dans cet observatoire car il dispose des mesures sur l'environnement de l'étang de Bages et permet de confronter et d'affiner l'analyse des résultats. Maryse essaiera d'intégrer Mariette de la même manière pour les aspects Santé/environnement.

- *Monsanto* : Journée de manifestation contre les pesticides utilisés par cette firme. Au regard des autres associations présentes, ECCLA s'est interrogée sur sa lisibilité au niveau communication. Un investissement va donc être effectué pour être « lisibles et repérables » dans ce genre de manifestations de style drapeaux-flammes légers à manipuler.

• **Urbanisation**

- *SCOT de la Narbonnaise* : **Rappel** : Le 16/10/18, a eu lieu une présentation du projet de PADD du SCOT de la Narbonnaise. ECCLA y a participé et a envoyé une contribution <http://www.eccla-asso.fr/09-11-18-avis-deccla-sur-le-padd-projet-de-scot-du-grand-narbonne/> Divers ateliers (mobilité, énergie, urbanisation,...) ont eu lieu auxquelles Maryse, Jean Luc et Christian, Paulette ont assistés.

- On attend maintenant le DOO, document d'orientation et d'objectifs qui sera le dernier document du SCOT lui-même. Mais il doit encore y avoir une évaluation environnementale A noter que le SCOT a été présenté en juillet en CDPENAF mais ECCLA n'a malheureusement pas pu être disponible pour y assister. A suivre de façon très attentive donc dans l'E.P. à venir.

- *SCOT du Lézignanais* : Ce SCOT ne devrait pas trop tarder à être prescrit. ECCLA va envoyer un courrier à la Mairie de Lézignan ainsi qu'à l'Agglomération des Corbières afin d'y être associée au plus près.

➤ **Prochain débat d'ECCLA :**

La thématique retenue en CA et AG a été celle *des déchets* : leur gestion, leur recyclage, les décharges sauvages : en bref leur gestion et comment informer le grand public sur les enjeux. Il aura lieu à Narbonne fin novembre.

➤ **Point sur le site d'ECCLA**

Ce site Internet créé en 2015, est devenu obsolète malgré son nombre de visiteurs très important. A l'AG 2019, il a été décidé à l'unanimité de le « relooker » afin de le rendre encore plus fonctionnel et attractif. Le nouveau site d'ECCLA a vu le jour fin avril/début mai 2019. Un abonnement et don en ligne a été créé.

Anne anime toujours le compte Facebook d'ECCLA. Retrouvez toutes les infos sur eccla-asso.fr

➤ Actualités régionales FNE-LR

Pour retrouver toutes les actualités de FNE-LR : <http://www.fne-languedoc-roussillon.fr/>

A noter 2 super initiatives : La BD sur la viticulture et ses alternatives disponibles <https://fne-languedoc-roussillon.fr/wp-content/uploads/2019/05/FNE-In-vino-veritas-light.pdf> et la possibilité de devenir sentinelles de la nature <https://sentinellesdelanature.fr/Languedoc-Roussillon.15.html>

➤ Questions diverses

- *Opération Nationale : STOP Pesticides « Nous voulons des coquelicots »* : ECCLA a décidé de participer durablement à ce mouvement en organisant à Narbonne sur les Barques côté Mairie un rassemblement citoyen **tous les premiers vendredis du mois à 18 heures**. Pour vous informer et signer la pétition : <https://nousvoulonsdescoquelicots.org/>

- *Projection du film: FUKUSHIMA : Le couvercle du soleil* :

Le 11 mars 2019, pour le 8ème anniversaire de ce triste évènement est sorti un film: FUKUSHIMA : le couvercle du soleil. Il relate les 5 journées qui ont suivi l'accident.

ECCLA a fait venir ce film à Narbonne le 18 avril à 20h au cinéma du théâtre de Narbonne.

Kolin KOBAYASHI, journaliste japonais indépendant et écrivain était présent et a animé le débat à la suite de la projection. Un très nombreux public était présent et a participé activement aux discussions.

- *Chasse aux nuisibles* : La Préfecture de l'Aude prescrit chaque année un arrêté de chasse prolongeant le tir aux palombes. Outre le non-respect minimal des distances de sécurité et le comportement des tireurs, ECCLA dénonce cet arrêté de chasse et écrira au Préfet afin de lui demander le non renouvellement de ce prolongement pour l'année 2020.

- *Capitoul (Narbonne)* : ECCLA reçoit un mail l'alertant sur des déchets du chantier en cours sur la zone du Capitoul, ils seraient déposés tout à côté (ou dans ...) les zones proches du Natura 2000. C'était malheureusement extrêmement prévisible vu la proximité des zones sensibles à protéger. Ce qu'ECCLA avait bien pressenti et qu'elle s'était sentie bien seule à dénoncer lors de l'enquête publique !!!

- *Disparition des espèces* : Catherine, non disponible à la date du CA, nous a fait parvenir un mail s'indignant de la disparition des insectes, l'abattage des arbres, et de la vitesse excessive sur le Quatorze. Christine en fait part au CA.

Le prochain CA d'ECCLA aura lieu le vendredi 13/09/19 à 9 Heures

Le CA se termine à 12h.

Narbonne, le 05/09/19

Pour ECCLA, la secrétaire,
Christine Roques

